

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 36 (1949)

Rubrik: Résumés français / deutsche Zusammenfassung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Considérations de principe sur les maisons locatives à plusieurs étages dans les nouveaux quartiers de nos villes 3

par Werner M. Moser

Le constant accroissement de la surface bâtie (p. ex. dans le canton de Zurich, 11,27 km² de 1939 à 1947), l'augmentation de la population (en Suisse, de 10% depuis 1930), la proportion de plus en plus considérable de la population urbaine (7,4% en 1850 et déjà 31% en 1941), la diminution des zones libres à l'intérieur des communes (à Zurich, 50 ha par an) ont pour conséquence une «consommation de terrain» toujours plus importante, qui devient un vrai problème: si cette évolution continuait, tout notre pays ne serait plus, en un siècle, que terrain bâti pour l'industrie et l'habitation. — Arrêter le développement des villes par des mesures administratives (permis de séjour) menacerait les libertés démocratiques. La question se pose donc de savoir s'il ne convient pas bien plutôt de construire de denses colonies d'habitation sur le pourtour des agglomérations urbaines. Bien entendu, il ne s'agit pas de recommencer les erreurs de la fin du 19^e siècle, dont les regrettables maisons de rapport, au pire sens du terme, sont encore sous nos yeux pour nous enseigner ce qu'il ne faut point faire. Mais, d'autre part, la conception «pyramidale» jusqu'ici en honneur (hauts édifices seulement au centre, de moins en moins élevés au fur et à mesure qu'on s'en éloigne, avec, à la périphérie, des rangées de maisons à un étage) entraîne un trop grand gaspillage de terrain pour ne pas être considérée comme dépassée. Pour peu que l'on se préoccupe, de concert entre architectes et autorités, à en éléver le niveau au point de vue technique et architectural, la grande maison locative peut avoir, elle aussi, ses avantages: économie de terrain, de canalisations, de voies d'accès et facilités de toutes sortes pour les usagers. Certes, de très hautes maisons (8 à 12 étages) conçues, comme le réclament certains, à un point de vue purement spéculatif, aggraveraient, humainement, la situation et risqueraient de compromettre l'harmonie d'ensemble des quartiers. Mais des édifices de 4 à 6 étages (avec terrasses remplaçant les jardins), à la condition d'être adaptés à des ensembles d'urbanisme bien conçus, devraient pouvoir être facilement pris en considération. Malgré toute la prudence qui s'impose à leur sujet, il n'y a pas, en outre, jusqu'aux maisons plus hautes qui ne soient susceptibles de satisfaire heureusement les besoins actuels. L'exemple des «tours» (10 à 12 étages, avec surface de base très réduite) pratiquées dans les pays nordiques peut nous apporter son enseignement (encore qu'en Scandinavie ces «tours» aient été trop construites en masse et abritent, de plus, des locataires trop semblables socialement, alors que l'expérience enseigne que la meilleure condition d'une bonne entente entre colocataires est qu'ils appartiennent à des milieux divers). D'autre part, les hautes maisons locatives de Lausanne et de Genève (Champel, St.-Jean) montrent combien ce type d'édifices transforme et dénature un site. Or, spécialement en Suisse, l'inégalité du relief recommanderait, si l'on veut conserver la «collaboration architecturale» de la nature, de concevoir des *zones mixtes*, c'est-à-dire comprenant des constructions de types divers, allant de l'habitation à un étage à la haute et même très haute maison. Sans compter que cette façon de faire aurait aussi pour résultat d'obvier à la monotonie qui ne laisse pas de se dégager de bien des colonies d'habitation récentes, surtout si l'on prenait soin de ménager suffisamment de zones libres entre les hauts édifices.

En résumé: 1^o La maison locative comptant de 6 à 12 étages (y compris le type «apartment house») constitue une forme d'habitation qui répond à l'un des besoins du marché. Pour éviter de refaire des «casernes» dans le sens des anciennes maisons de rapport, il conviendra de conférer à ces hautes maisons les mêmes qualités de conception et d'exécution que présentent déjà nos meilleures maisons à un étage. — 2^o Ce type de haute maison, qui permet une utilisation rationnelle du terrain, ne doit être réalisé qu'en ménageant en même temps de vastes zones libres, sous peine de créer de nouveaux «slums». — 3^o Si la haute maison présente

l'avantage de rompre l'uniformité fréquente de nos quartiers modernes et de contribuer à la souhaitable diversité de la population qui les habite, ses vastes dimensions réclament que la réalisation n'en soit entreprise qu'après l'examen le plus conscientieux de tous les problèmes d'architecture et d'urbanisme qu'elle peut poser.

Der Maler Willy Suter

21

von Edouard Muller

Der Winterthurer Willy Suter, der eben das dreißigste Altersjahr erreicht hat, wurde dem Genfer Publikum während des Krieges durch eine Ausstellung der Galerie Moos bekannt, und seither hat sich das Vertrauen in seine Bemühungen dauernd verstärkt. An der Zürcher Kunstgewerbeschule empfing S. im Unterrichte von Ernst Gubler die soliden Grundlagen; in Genf und kürzlich auf Reisen nach Italien und der Provence erschloß sich ihm das Licht. Die Kunst Suters verschmäht die Anekdoten und die intellektuellen Rätsel und empfängt ihre Einheit und ihre Stetigkeit von einer eigenwüchsigen Auffassung des Bildes und des Stils, die sich in einer kraftvoll menschlichen Formensprache ausdrückt.

Georges Froidevaux

25

von J. M. Nußbaum

La Chaux-de-Fonds ist als Zentrum der Uhrenindustrie nicht nur der Technik verschrieben, sondern es besitzt auch eine der lebendigsten Künstlerschulen der Schweiz, und Georges Froidevaux ist einer ihrer zuverlässigsten Vertreter. Er wurde 1911 als Sohn einer Uhrmacherfamilie geboren und begann schon früh leidenschaftlich zu zeichnen. Nach einem kurzen Aufenthalt im Collège St. Charles in Romont war er gezwungen, in eine Vernicklungsanstalt einzutreten, wo er seit 22 Jahren arbeitet. In den Nachmittags- und Abendkursen der Kunstschule empfing er den Unterricht des Bildhauers Léon Perrin. Alle Freizeit verbringt F. malend, und er verließ La Chaux-de-Fonds einzig für einen kurzen zweimonatigen Aufenthalt in Chartres und einen anderen, ebenfalls zweimonatigen in Paris, wo er bei Colarossi und im Louvre arbeitete. Da er sich 1940 verheiratete, mußte er die Industriearbeit wieder aufnehmen. Als er zu den letzten Nationalen Kunstaustellungen in Bern und Genf zugelassen wurde, konnte er seinen Traum, nur am Morgen zu arbeiten und während der übrigen Zeit zu malen, verwirklichen. — Das grundlegende Gesetz der Kunst von F. ist die Einfachheit. Alles wird auf die Einheit der Komposition und des Stils zurückgeführt, geschaffen einzig durch die Farbe, ohne irgendwie Vorwiegendes Gegenstandes: nur die Malerei soll herrschen. Diese Auffassung entspricht im Grunde der abstrakten Malerei; aber sie hindert F. nicht, gleichzeitig das Menschliche in der Kunst wieder zu erstreben. In dieser anspruchsvollen Auffassung verbinden sich die geistigen Tugenden der reinen Kunst mit den Schönheiten einer strengen und verfeinerten Sensibilität und ein überraschender Reiz.

Künstler in der Werkstatt: Marcel Poncelet

30

Marcel Poncelet wurde 1894 in Genf geboren, wo er an der Ecole des Beaux-Arts unter Eugen Gilliard studierte. Er lebte längere Zeit in Paris und begeisterte sich in Chartres für die Glasmalerei. Glasgemälde in Genf (Saint-Paul), Gstaad, Schlieren, Saint-Ouen, Wynigen, Saint-Maurice; Mosaiken in Lyon, Gstaad, Paris und Lausanne. P. lebt heute in Vich bei Lausanne.